

Tél. : 09 71 20 44 50 ou par courriel : abolition-des-dettes-68@gmx.fr

Adresse postale :

Conseil Populaire 68 pour l'abolition des dettes publiques

Georges Audras 5 rue Bellevue 68130 ASPACH

Mulhouse, le 2 mai 2013

Lettre ouverte au Maire et aux élu-e-s municipaux.

Mesdames, Messieurs,

[Vous trouverez en pièce jointe un courriel adressé au Président du Conseil Général du Haut-Rhin.](#) Vous y trouverez des **propositions** concrètes pour réagir face à ce qu'on appelle la *crise*, où le **problème des dettes publiques est central**.

Le fatalisme et la passivité de beaucoup de nos concitoyens devant ce problème nous paraît politiquement dangereux ; en effet, l'absence de révolte construite et de propositions positives en réponse à une situation qui s'aggrave est de nature à favoriser l'extrême-droite qui désigne des boucs-émissaires. Le fatalisme et la passivité sont aussi économiquement, socialement et écologiquement dangereux puisqu'ils nous condamnent à subir les dégâts qui s'annoncent, alors qu'il serait encore possible de les éviter. On vous laisse par exemple imaginer les dégâts qu'occasionneront la baisse de la dotation de l'Etat - qui pour l'instant, hélas, donne une priorité absolue et aveugle au remboursement de sa propre dette – aux collectivités territoriales.

Si la responsabilité de réagir incombe à toutes et à tous, elle s'impose plus fortement encore à celles et à ceux qui sont élu-e-s. C'est pourquoi nous nous adressons à vous pour diffuser au sein de votre conseil municipal **les propositions de moratoire sur les dettes publiques et d'extension du champ de la gratuité des transports publics**, que nous avons faites au Président du Conseil Général du Haut-Rhin ([voir pièce jointe](#)), mieux placé que d'autres pour coordonner une telle initiative. Nous comptons sur vous pour diffuser la présente lettre à d'autres élu-e-s dans d'autres communes, ainsi qu'autour de vous. Nous comptons sur vous pour que votre conseil municipal prenne des décisions qui ouvriront de nouvelles perspectives en **favorisant l'extension du champ de la gratuité des transports publics**.

Nous avons appris à la lecture d'[une carte produite par le quotidien «Libération»](#), que des communes ont souscrit des produits toxiques, notamment auprès de la banque Dexia. Des collectivités locales dans la même situation ont décidé de réagir ([voir le modèle de délibération](#)), en décidant, par exemple, de [ne plus payer les intérêts, comme la loi les y autorise](#). A défaut de traiter le problème de fond, cette façon de faire a le mérite de permettre de dénoncer le diktat de la finance en général et [les capacités de nuisance de certaines banques comme Dexia](#) en particulier.

Le temps presse, Mesdames et Messieurs. Nous vous remercions par avance pour la contribution que vous apporterez à la prise de conscience d'une situation critique et nous espérons que vous parviendrez à convaincre suffisamment d'élu-e-s et de citoyen-ne-s autour de vous pour que votre commune participe à une initiative qui soit à la hauteur des enjeux.

Conseil Populaire 68 pour l'abolition des dettes publiques

Une copie de ce courriel est adressée aux citoyen-ne-s susceptibles de diffuser les informations qu'il contient pour contribuer à cette action.

Pour en savoir plus sur les dettes publiques et sur diverses interpellations en direction d'élu-e-s locaux, rendez vous sur le site www.acontrecourant.org, catégorie «dette publique». La plate-forme du [Conseil Populaire 68 pour l'abolition des dettes publiques](#) est accessible par internet. **Contact par téléphone** : 09 71 20 44 50 ou par **courriel** : abolition-des-dettes-68@gmx.fr

Adresse postale : Conseil Populaire 68 pour l'Abolition des Dettes Publiques c/o Georges Audras
5 rue Bellevue 68130 ASPACH.